

Mairie des Ulis
Vie de la Cité
Affaire suivie par : Patrice PIERRE
☎ : 01 69 29 34 56
Courriel : p-pierre@lesulis.fr
Références : PP/ND 375835
Vos références.



MESDAMES ET MESSIEURS
LES PRÉSIDENTS(ES)
D'ASSOCIATIONS
ULISSIENNES

Objet : dossier de demande subvention pour l'année 2025

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le dynamisme du mouvement associatif est une richesse pour notre Commune. Il participe au rayonnement de la ville et au développement culturel, éducatif, social et sportif de ses habitants. En effet, les associations locales sont l'un des piliers de la vie démocratique et sociale de notre territoire. Notre projet municipal est ambitieux, il est également fondé sur cette participation citoyenne et sur l'action de celles et ceux qui s'engagent, comme vous, pour Les Ulis au quotidien.

Aussi, j'ai le plaisir de vous informer que les dossiers de demande de subvention pour 2025 sont à votre disposition sur le site Internet de la ville (<https://www.lesulis.fr>). Si vous n'avez pas accès au web, vous pouvez retirer l'ensemble des documents nécessaires à la constitution de votre demande à l'accueil de la Direction Vie de la Cité.

Je vous remercie de nous retourner vos dossiers de subventions complétés avant le mardi 3 septembre 2024, à la Direction Vie de la Cité, 2 avenue d'Alsace 91940 Les Ulis ou par courriel à viedelacite@lesulis.fr.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que tout dossier incomplet ou remis hors délais ne sera pas étudié par la commission et ne pourra donc pas prétendre à l'attribution d'une subvention.

La municipalité assure un soutien important au mouvement associatif local et nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez - avec les Ulissiens - en toute autonomie, développer des actions sur le territoire communal. A ce titre, pour toute demande supérieure à 3.000€, il est indispensable que le projet présenté réponde aux critères suivants :

- Favoriser le « vivre ensemble » sur la commune ;
- L'intérêt général des activités doivent développer des actions de citoyenneté et/ou intergénérationnelles, l'accès aux connaissances, l'épanouissement de la personne ou l'amélioration du cadre de vie ou l'écologie...

Vos interlocuteurs habituels dans les services municipaux demeurent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez opportun d'obtenir.

Vous souhaitant pleins de succès dans vos initiatives, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Hawa COULIBALY
3^{ème} Adjointe
Vie associative et Education
populaire

